

48 avenue Pasteur  
79000 NIORT  
Tel 05.49.77.87.17  
Fax 05.49.04.82.49  
ipso-2@orange.fr  
www.ipso2.fr

## Reportage n°3 : La mission « Accompagnement »

de notre Envoyé Spécial : Olivier LEBIGRE



### HISTORIQUE

- 1997 : Création d'IPSO 79
- 2006 : Certification CEDRE
- 2008 : IPSO 79 devient IPSO<sup>2</sup>
- 2010 : Renouvellement CEDRE

### LES CHIFFRES au 30/09/11

- 5 760 heures réalisées  
en septembre
- 45 494 heures réalisées depuis  
le 1<sup>er</sup> janvier 2011

Responsable de la publication :  
Dominique PERRONNET

Comité de rédaction :  
Hélène LEBIGRE et la  
commission communication

Après avoir été accueillis et inscrits par Céline, Clémence et Jocelyne, les nouveaux-venus sont dirigés vers Sylvie et Claude pour l'accompagnement.

« Mais », direz-vous, « l'accompagnement, qu'est-ce que c'est ? »

L'accompagnement consiste à être aux côtés de l'autre pour lui permettre de progresser dans son parcours, de formaliser, c'est-à-dire définir et prioriser, les étapes telles que l'emploi, la formation, le permis de conduire..., puis de construire ensemble un projet durable.

Claude et Sylvie essayent de stimuler et encourager les individus, pour qu'ils se sentent responsables de leur vie et, plus particulièrement, de leur parcours, qu'ils soient acteurs de leur orientation, au lieu de subir. Le rôle de l'accompagnant est d'aider, mais pas d'assister.

Pour cette raison, des engagements, des objectifs sont formalisés, sous forme de contrat « donnant / donnant » : Que faire des deux côtés pour que cela fonctionne ?

Après ce travail préparatoire, le public est mis en situation de travail par le service placement. C'est ce travail d'équipe qui fait la force de l'association....

Le retour d'expérience, qui émane des clients et de l'ensemble des permanents, est alors analysé afin de détecter les bonnes ou mauvaises pratiques et d'agir dans une démarche d'amélioration continue. Ce regard croisé permet d'avoir un avis objectif sur le savoir-être, le savoir-faire, l'autonomie par rapport à la mission, etc.

Ces éléments sont restitués aux salariés pour échanger, écouter, sans jugement, mais dans un souci d'honnêteté : points positifs, mais aussi négatifs. Certains salariés sont surpris : « On ne me l'avait jamais dit ! ». Le but est qu'ils puissent rebondir.

« *Nous sommes des artisans de l'âme* », clament Sylvie et Claude.

L'accompagnement se fait au sein d'IPSO<sup>2</sup> mais aussi avec des relais extérieurs : assistantes sociales, organismes de formation, autres structures d'insertion, par exemple.

Il n'y a pas d'accompagnement type mais du travail sur mesure, adapté à chaque cas. Des conseils peuvent aussi être donnés sur la façon de s'habiller, de se présenter, de constituer son CV...

Ces actions globales ont pour objectif de permettre aux gens de (ré)apprendre la confiance, dans une logique de succès, de se sentir reconnus par la société et de pouvoir imaginer un avenir meilleur.



Sylvie et Claude